

Procès-verbal

237^e réunion du Comité de direction

2 et 3 mai 2017

Réunion du Comité de direction de l'ACPPU

Mardi 2 mai — Hôtel Westin, Ottawa, Ontario

Mercredi 3 mai — Hôtel Westin, Ottawa, Ontario

Présents :

James Compton, président (UWOFA), président d'assemblée
 Brenda Austin-Smith, vice-présidente (UMFA)
 Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
 Robin Vose, président sortant (FAUST)
 Marie Battiste, représentante ordinaire (Autochtone) (USFA)
 John G. Kingma, représentant ordinaire (Québec) (SPUL)
 Kevin Kane, représentant ordinaire (Général) (AASUA)
 Kelly Meckling, représentante ordinaire (Général) (UGFA)
 Linda Lequin, représentante ordinaire (Francophone) (ABPPUM)
 Peter McInnis, président, Comité de la liberté académique
 et de la permanence de l'emploi (ST.FXAUT)
 Terri Van Steinburg, présidente, Comité de la négociation collective
 et des avantages économiques (KWANTLEN-FPSE)
 Carla Graebner, présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (SFUFA)
 Wesley Crichlow, coprésident, Comité de l'équité (UOITFA)
 Jacqueline Holler, coprésidente, Comité de l'équité (UNBCFA)

N'a pu assister :

James Gerlach, président, Comité du personnel académique contractuel (WLUFA)

Personnel de l'ACPPU

David Robinson, directeur général

Chantal Vallerand, directrice des opérations

Valérie Dufour, directrice des communications

Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique

Margaret McGovern-Potité, adjointe exécutive au directeur général

Allocution d'ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux membres et attire l'attention sur les activités spéciales qui se tiendront au cours de la réunion.

01. Adoption de l'ordre du jour

MECKLING/KANE : QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction

a. Réunion des 17 et 18 février 2017

VOSE/KINGMA : QUE le procès-verbal de la réunion susmentionnée soit approuvé.

ADOPTÉE

03. Suivi des réunions précédentes

a. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste des mesures à prendre est passée en revue.

04. Rapport du président

Le président indique que, depuis la dernière réunion du Comité de direction tenue en février, il a consacré la plus grande partie de son temps à des discussions concernant les négociations avec le syndicat du personnel de l'ACPPU. Il souligne que plusieurs communications ont été adressées aux présidents des associations membres pour les tenir informés du statut des négociations et solliciter leurs commentaires sur les décisions clés à prendre relativement à la tenue des événements et activités de l'ACPPU. Il observe à quel point la ronde de négociations a été ardue et exprime sa reconnaissance à l'équipe de négociation et au groupe de la direction pour leur travail considérable et leur dévouement. Il estime que l'entente de principe conclue est un bon règlement.

Il rend compte de sa participation à l'excellente Conférence de la CUFA-BC sur la gouvernance des universités, qui s'est tenue les 3 et 4 mars à Vancouver. Il a pris part à la 44^e conférence annuelle du National Center for the Study of Collective Bargaining in Higher Education and the Professions, qui s'est tenue du 26 au 28 mars à New York. Il a pris la parole devant les participants à la Marche pour la science rassemblés sur la Colline du Parlement le 22 avril.

Pour terminer, il indique qu'il prononcera une allocution à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des relations industrielles à Toronto, dans le cadre des événements prévus à l'occasion du Congrès des sciences humaines.

05. Rapport du directeur général

Le directeur général souligne que les derniers mois ont été difficiles en raison de la ronde de négociations ardue. Il indique que les questions qu'il souhaite soulever seront traitées sous divers points de l'ordre du jour de la réunion.

06. Action politique

a. Rapport de lobbying

P. Foster, directrice de la recherche et de l'action politique, indique que l'ACPPU a rencontré des hauts fonctionnaires des ministères du Travail et des Sciences. De plus, le personnel de l'ACPPU a tenu des réunions avec des hauts fonctionnaires des ministères et organismes fédéraux suivants : le ministère du Patrimoine, au sujet de l'examen prochain de la *Loi sur le droit d'auteur*; le ministère de la Condition féminine et le Bureau du Conseil privé, au sujet de l'équité en matière d'emploi; Affaires mondiales Canada, au sujet de la suppression de la liberté académique des professeurs en Turquie. Des activités de liaison et d'engagement sont prévues avec des ministres, des fonctionnaires et des députés clés au sujet du droit d'auteur et de la mise en œuvre des recommandations du rapport du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale.

b. Budget fédéral 2017

P. Foster indique que l'ACPPU a produit une analyse du budget 2017-2018 qui constate entre autres qu'aucun nouveau financement n'est alloué à la recherche fondamentale. Du côté positif, le budget prévoit une augmentation des ressources pour faciliter l'accessibilité des étudiants autochtones et des étudiants à temps partiel, et investit considérablement dans les services de garde d'enfants, les soins en milieu familial et les programmes visant à accroître la participation des femmes dans les disciplines STIM. L'analyse du budget réalisée par l'ACPPU est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 14. (b).

c. Examen du soutien fédéral à la science fondamentale

P. Foster souligne que l'ACPPU continuera à presser la ministre des Sciences de donner suite aux recommandations de l'Examen du soutien fédéral à la science fondamentale. Une copie du rapport final et des recommandations du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 14. (c).

d. Équité dans le Programme fédéraux de recherche

P. Foster signale que le rapport de l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale comporte une série de recommandations sur les questions d'équité, dont l'établissement d'objectifs et de quotas d'équité confirmés dans les cas où il existe des disparités tenaces. L'ACPPU continuera d'exercer des pressions auprès de la ministre des Sciences pour aller de l'avant dans la mise en œuvre de ces recommandations. Le rapport final du CRSNG et du CRSH sur l'évaluation du Programme des chaires de recherche du Canada est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 14. (d).

- e. Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine dans le cadre de son étude sur la sécurité économique des femmes au Canada

P. Foster fait part du mémoire que l'ACPPU a présenté au Comité permanent de la condition féminine dans le cadre de son étude sur la sécurité économique des femmes au Canada. L'ACPPU y appelle le gouvernement fédéral à augmenter la portée et le nombre de mesures de protection visant les travailleurs et travailleuses occupant des emplois précaires, à bonifier le Programme d'assurance-emploi, à présenter un projet de loi proactif sur l'équité salariale et à rétablir le financement fédéral de la recherche fondamentale à son niveau de 2007. Le mémoire de l'ACPPU est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 14. (d).

- f. Libertés civiles

- i. Projet de loi C-51

Le directeur général indique que l'ACPPU continue de surveiller les plans du gouvernement fédéral visant à modifier le projet de loi C-51 conformément à la promesse électorale du parti libéral.

- ii. Projet de loi C-23

Le directeur général attire l'attention sur la documentation, incluse dans le dossier de réunion, portant sur le *projet de loi C-23, Loi sur le précontrôle*. Il fait remarquer que le projet de loi introduit de nouvelles descriptions des pouvoirs qui seront conférés aux agents frontaliers, dont le droit de porter des armes à feu. De plus, les personnes qui voudront quitter une zone de précontrôle seront tenues de s'identifier et de faire état de la raison pour laquelle elles veulent se soustraire au précontrôle. L'ACPPU continuera de suivre la progression du projet de loi et mettra à jour en conséquence son document *Avis aux voyageurs se rendant aux États-Unis*.

- g. Propriété intellectuelle

- i. Examen de la *Loi sur le droit d'auteur*

Pam Foster indique que l'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur* devait débiter au cours de la session d'automne et que la portée de l'examen serait définie plus tard ce printemps. L'ACPPU participera à ce processus pour faire valoir entre autres que soient maintenues les mêmes dispositions fermes sur l'utilisation équitable.

- h. Commerce des services éducatifs

Le directeur général signale que le processus de ratification de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne est toujours en cours.

- i. Affaires internationales

- i. Internationale de l'Éducation

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

ii. Partenariats de solidarité

A. Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et employés universitaires (PFUUPE)

Le directeur général indique que l'ACPPU a participé avec la PFUUPE à la mise sur pied d'un atelier de formation qui a été dispensé en mars. Une activité de suivi sera mise en place plus tard dans l'année.

B. Association nationale des enseignants diplômés du Ghana

Le directeur général annonce que l'Association nationale des enseignants diplômés du Ghana a ouvert son nouveau secrétariat en avril.

C. Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe (COLAZ)

Le directeur général indique que l'ACPPU continue de collaborer avec la COLAZ à l'organisation d'une campagne de recrutement de membres.

D. Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal

Le directeur général donne un aperçu d'une demande de financement présentée par le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal en vue de réaliser un projet de recherche visant à étudier le manque de personnel enseignant et d'infrastructures et son impact sur l'éducation postsecondaire public au Sénégal.

VOSE/LEQUIN : QUE l'ACPPU verse un don de 7 500 \$ au Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal.

ADOPTÉE

iii. Université d'Europe centrale

Le directeur général indique que l'ACPPU a écrit au gouvernement hongrois pour lui faire part de ses inquiétudes à propos d'un projet de loi susceptible de porter atteinte à la liberté académique et à l'autonomie institutionnelle de l'Université d'Europe centrale. La réponse adressée à l'ACPPU par le ministère des Capacités humaines du gouvernement hongrois est incluse dans le dossier de réunion. Une copie de la lettre de l'ACPPU adressée au gouvernement hongrois est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 16. (e).

iv. Recommandation de 1997 de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur

Le directeur général mentionne que novembre 2017 marquera le 20^e anniversaire de l'adoption de la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. L'ACPPU commémorera cet événement lors de l'assemblée du Conseil prévue pour novembre 2017. Une copie de la recommandation de 1997 est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 16. (f).

j. Comités d'éthique de la recherche

Le directeur général indique qu'une nouvelle proposition présentée aux États-Unis permettrait que les travaux de recherche à faible risque soient exemptés d'une évaluation par un comité d'éthique de la recherche (CÉR). Il note qu'un certain nombre de problèmes ont été signalés au sujet des CÉR au Canada. Il est recommandé que la question soit étudiée plus en profondeur lors des journées de réflexion en juin.

07. Membres

a. Affaires relatives aux membres

i. Alberta Colleges and Institutes Faculty Association

Le directeur général rend compte des récents développements entourant la situation de l'Alberta Colleges and Institutes Faculty Association (ACIFA). Il mentionne qu'il assistera à l'assemblée générale annuelle de cette association en mai et qu'il en rendra compte à la prochaine réunion du Comité de direction.

ii. Projet de loi 7 de l'Alberta

Le directeur général rend compte de l'adoption du projet de loi 7 de l'Alberta apportant des modifications à la *Post-Secondary Learning Act* (Loi sur l'enseignement postsecondaire).

iii. SEFPO

Le directeur général fait le point sur les discussions qu'il a eues avec la division des CAAT du SEFPO.

08. Priorités de l'organisation et rapports

a. Questions financières

i. Projet de budget 2017-2018

C. Vallerand, directrice des opérations, présente le projet de budget pour l'exercice 2017-2018.

CRICHLAW/KINGMA : QUE le Comité de direction recommande au Conseil d'adopter le projet de budget 2017-2018 en l'état.

ADOPTÉE

ii. Rapport financier : Troisième trimestre clos le 31 mars 2017

Y. Sangaré, trésorier, présente les résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 mars 2017.

iii. Demandes de dégageant

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

iv. Demandes d'aide financière

A. *Strike! The Movie as a Catalyst for Labour Education in Canada*

Le Comité examine la demande d'aide financière reçue des producteurs d'un projet de vidéo/comédie musicale *Strike! The Movie as a Catalyst for Labour Education in Canada*.

B. Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles

Le Comité examine la demande d'aide financière reçue de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.

b. Rapport du directeur général sur la liberté académique

i. Enquêtes

A. Rancourt (Ottawa)

Le directeur général rend compte de la progression de l'enquête du Comité indépendant sur l'affaire Rancourt à l'Université d'Ottawa. Il mentionne que le comité, ayant conclu que son mandat n'est plus pertinent, a démissionné.

AUSTIN-SMITH/VAN STEINBURG : QUE Vic Catano soit chargé de présider une enquête indépendante pour déterminer si l'Université d'Ottawa était justifiée de licencier le professeur Rancourt.

ADOPTÉE

B. Horne, Goodyear, Nassar (Dalhousie)

Le directeur général signale qu'aucun progrès réel n'a été réalisé à l'Université Dalhousie depuis que le comité d'enquête indépendant a remis son rapport en janvier 2016. Il indique que le recteur de Dalhousie a adressé une lettre à l'ACPPU en juillet 2016 pour faire savoir que le doyen de la Faculté de médecine communiquerait en janvier 2017 ses conclusions sur les recommandations du rapport. Une copie de la lettre est incluse dans le dossier de réunion.

C. Enbridge/Calgary

Le directeur général signale que le rapport final du Comité d'enquête spécial sur le Centre Enbridge de recherche sur le développement durable (Université de Calgary) est terminé. Il mentionne que des lettres ont été adressées aux personnes qui pourraient être lésées par les conclusions du rapport.

ii. Dossiers

A. Laurentienne

Une mise au point est faite sur l'affaire Michael Persinger à l'Université Laurentienne.

B. Lethbridge

Le directeur général rend compte de la suspension de Tony Hall de l'Université de Lethbridge pour avoir supposément violer la *Loi sur les droits de la personne* de l'Alberta.

C. Ottawa

Le directeur général informe les membres d'un cas concernant l'Université d'Ottawa où le doyen de la Faculté de médecine a écrit aux membres de sa faculté pour les avertir de se garder de tenir des propos controversés sur les médias sociaux. Une copie du courriel envoyé aux membres du corps professoral par le doyen est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (a)(ii)(C).

D. McGill

Le directeur général informe les membres du cas du professeur Andrew Potter à McGill. À la suite de la controverse suscitée par la rubrique qu'il a publiée sur un blogue, le professeur Potter a démissionné de son poste de directeur de l'Institut d'études canadiennes. Une copie de la lettre de l'ACPPU adressée à la principale de McGill est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (a)(ii)(D).

iii. Sanctions de blâme

A. Carleton

Le directeur général fait le point sur la procédure de blâme qui pourrait être engagée contre l'Université Carleton. La correspondance échangée entre l'ACPPU et l'administration de Carleton est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (a)(iii)(A).

CRICHLAW-KINGMA : QUE le Comité de direction recommande au Conseil que la motion concernant l'examen d'une sanction de blâme contre l'administration de l'Université Carleton soit reportée à la prochaine assemblée du Conseil en novembre 2017.

ADOPTÉE

B. Collège Niagara

Le directeur général fait le point sur la procédure de blâme qui pourrait être engagée contre le Collège Niagara. La correspondance échangée entre l'ACPPU et l'administration du Collège Niagara est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 22. (a)(iii)(B).

MECKLING-GRAEBNER : QUE le Comité de direction recommande au Conseil que la motion concernant l'examen d'une sanction de blâme contre l'administration du Collège Niagara soit reportée à la prochaine assemblée du Conseil en novembre 2017.

ADOPTÉE

c. Rapport sur les litiges

Le directeur général rend compte des litiges auxquels l'ACPPU est partie.

d. Rapport sur la négociation collective

Le rapport sur la négociation collective est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 18. (a).

e. Rapport sur la formation

Le rapport sur le programme de formation offert par l'ACPPU est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 18. (b).

f. Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Le rapport sur la santé et la sécurité au travail est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 18. (c).

g. Rapport sur la syndicalisation

Le directeur général rend compte des démarches de syndicalisation entreprises à Dalhousie auprès de l'école de médecine.

h. Rapport sur la mobilisation des membres

V. Dufour, directrice des communications, signale que le site web de l'ACPPU fait actuellement l'objet d'une refonte et qu'il sera lancé dans les prochaines semaines. P. Foster indique que le personnel de l'ACPPU continue le téléchargement des données dans la nouvelle base sur les membres.

i. Rapports des comités permanents

i. Liberté académique et permanence de l'emploi

P. McInnis, président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité. Il indique que le comité n'a pas tenu sa réunion régulière de mars en raison des difficultés de négociation avec le syndicat du personnel de l'ACPPU. Le comité a tenu une conférence téléphonique le 15 mars. Il tiendra ultérieurement une conférence téléphonique pour examiner le rapport du Comité d'enquête spécial sur le Centre Enbridge de recherche sur le développement durable (Université de Calgary) dès que les conseillers juridiques l'auront examiné. Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 26. (a).

ii. Négociation collective et avantages économiques

T. Van Steinburg, présidente du Comité de la négociation collective et des avantages économiques, rend compte des travaux du comité. Elle indique que le comité a tenu une conférence téléphonique le 24 mars. Le comité a examiné les mises en candidature au Prix Donald-C.-Savage et soumettra une recommandation à l'examen du Conseil. Le comité travaille à l'élaboration d'un énoncé de principes et d'une clause

modèle sur les indicateurs de rendement, qui seront examinés à la réunion du Comité de direction en août. Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 26. (b).

iii. Personnel académique contractuel

Le président du Comité du personnel académique contractuel n'ayant pu assister à la réunion, aucun rapport n'est présenté. Le directeur général informe les membres que les préparatifs sont en cours en vue de la Conférence du personnel académique contractuel prévue pour les 20 et 21 octobre à Toronto. L'avis officiel de la conférence sera envoyé au début de mai. Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 26. (c).

iv. Équité

W. Crichlow, coprésident du Comité de l'équité, rend compte des travaux du comité. Il mentionne que le comité attend avec impatience une décision sur les nouvelles dates auxquelles aura lieu la conférence sur l'équité originalement prévue pour mars et reportée en raison du conflit de travail. Il rend compte des résultats du sondage sur l'équité dont le questionnaire a été distribué lors de la dernière assemblée du Conseil. Le comité soumettra à l'examen du Conseil, lors de son assemblée de novembre, les candidatures qu'il recommande au Prix pour l'équité. Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 26. (d).

v. Bibliothécaires et archivistes

C. Graebner, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Le comité a tenu une conférence téléphonique le 16 mars en raison du report de sa réunion régulière. Il poursuit l'élaboration d'un document d'information sur les questions de négociation collective intéressant les bibliothécaires et les archivistes, et il en est au stade de planification préliminaire de la prochaine conférence.

La présidente indique que le comité a demandé que la base de conventions collectives de l'ACPPU soit accessible au public. Le directeur général souligne qu'il existe pour le moment certaines limites d'exclusivité.

Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 26. (e).

j. Rapports des comités du Comité de direction

i. Francophones

L. Lequin, présidente du Comité des francophones, rend compte des travaux du comité. Le comité en est au stade de planification préliminaire de la conférence des francophones prévue pour février 2018. Elle exprime certaines frustrations à l'égard du processus suivi jusqu'à maintenant pour mettre au point le programme et le budget de la conférence des francophones.

Elle signale que l'examen de l'énoncé de principes sur le personnel académique affecté à l'enseignement intensif du français est inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion.

Le rapport du comité est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 28. (a).

ii. Personnel enseignant clinicien

Il n'y a rien de nouveau à signaler. Le comité se réunira le 28 août.

k. Rapports des groupes de travail

i. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

M. Battiste, présidente du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones, indique qu'il n'y a rien de nouveau à signaler. Elle mentionne qu'elle participe aujourd'hui à sa dernière réunion du Comité de direction en tant que représentante ordinaire (Autochtone).

l. Publications et communications

i. Rapport du comité de rédaction du *Bulletin*

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

ii. Monographies de l'ACPPU

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

m. Prix Bernice-Schrank

GREABNER/AUSTIN-SMITH : QUE le Comité de direction recommande au Conseil de décerner le Prix Bernice-Schrank à Tess Hooks de l'Université de Western Ontario.

ADOPTÉE

09. Énoncés de principes et clauses modèles

a. Énoncés de principes

i. Indemnités de grève

Après avoir examiné les commentaires des comités concernant l'énoncé de principes révisé sur les indemnités de grève, le Comité de direction recommande les modifications ci-après :

- Réviser la quatrième phrase du troisième paragraphe comme suit : « [...] les membres qui ne sont pas en mesure de faire du piquetage pour des raisons médicales, familiales ou **liées à l'hébergement ou aux mesures d'adaptation.** »

- Réviser la dernière phrase du troisième paragraphe comme suit : « [...] lorsque celle-ci passe en-dessous d'un seuil **prédéterminé**. »
- Supprimer la première phrase du premier paragraphe.

CRICHLLOW/BATTISTE : QUE l'énoncé de principes révisé sur les indemnités de grève intègre les modifications recommandées et qu'il soit transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

ii. Personnel académique affecté à l'enseignement intensif du français

Le sous-comité du Comité de direction formé de L. Lequin, J. Kingma et R. Vose rend compte de la progression de son examen du projet d'énoncé de principes sur le personnel académique affecté à l'enseignement intensif du français. Le sous-comité recommande que l'énoncé soit renvoyé au Comité des francophones pour un examen plus approfondi.

iii. Violence sexuelle sur les campus

Cette question est traitée sous le point 3. a) « Revue de la liste des mesures à prendre ».

iv. Discrimination contre le personnel académique vivant avec une maladie transmissible

CRICHLLOW/KINGMA : QUE le nouvel énoncé de principes sur la discrimination contre le personnel académique vivant avec une maladie transmissible soit approuvé et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

b. Clauses modèles

Aucune clause modèle n'est à l'étude.

10. POINT À HEURE FIXE
Affaires relatives au personnel

a. Rapport du comité du personnel

R. Vose, président du comité du personnel, annonce que Lisa Keller est entrée en fonction le 6 mars à titre d'agente des communications. Il indique qu'une employée partira en congé de maternité et que deux autres employés en congé sont remplacés par du personnel temporaire. Aucun grief n'est en suspens.

b. Effectifs et questions administratives connexes

Le directeur général indique que la grande partie des questions connexes sont traitées sous le point précédent. Au cours des derniers mois, l'accent a été mis principalement sur les négociations avec le syndicat du personnel.

- c. Le point sur les négociations avec le syndicat du personnel

Le président indique que la négociatrice en chef de l'ACPPU, Brenda Austin-Smith, fera le point sur les négociations entre l'ACPPU et le syndicat du personnel.

GRAEBNER/CRICLOW : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

GRAEBNER/KANE : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

HOLLER/SANGARÉ : QUE le Comité de direction recommande au Conseil de ratifier la convention collective.

ADOPTÉE

HUIS CLOS

- d. Affaires concernant la direction

MCINNIS/LEQUIN : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

KANE/MECKLING : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

11. Réunions et conférences

- a. Participation à des réunions et conférences

- i. Conférence de la CUFA-BC sur la gouvernance des universités

Le président rend compte de sa participation à la Conférence de la CUFA-BC sur la gouvernance des universités, qui s'est tenue les 3 et 4 mars à Vancouver.

- ii. 44^e conférence nationale annuelle du National Center for the Study of Collective Bargaining in Higher Education and the Professions

Le président rend compte de sa participation à la 44^e conférence nationale annuelle du National Center for the Study of Collective Bargaining in Higher Education and the Professions qui s'est tenue du 26 au 28 mars à New York.

- iii. Conseil de la FQPPU

Linda Lequin rend compte de sa participation à l'assemblée du Conseil de la FQPPU qui s'est tenue les 27 et 28 avril à Montréal. Elle mentionne que l'Université de Montréal a adhéré à la FQPPU.

b. Activités et conférences prochaines

i. Assemblée générale du SNACPPU

Le directeur général signale que l'assemblée générale triennale du Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU) se tiendra le 7 mai à Toronto parallèlement à celle du Congrès du travail du Canada.

ii. Atelier pour les nouveaux présidents

Le directeur général indique que l'atelier pour les nouveaux présidents se tiendra les 2 et 3 juin à Ottawa.

iii. Journées de réflexion

Le directeur général indique que les journées de réflexion auront lieu du 15 au 17 juin à Montebello, au Québec.

iv. Réunions des comités de l'ACPPU

Le directeur général indique que les comités de l'ACPPU tiendront leurs réunions les 25 et 26 août à Ottawa.

v. Personnel enseignant clinicien

Le directeur général indique que le Comité du personnel enseignant clinicien se réunira le 28 août à Ottawa.

12. Organismes associés et fonds

a. Fondation Harry-Crowe

Le directeur général indique que le conseil d'administration de la Fondation Harry-Crowe organise actuellement la Conférence Olivieri annuelle. Des détails suivront dès qu'ils seront disponibles.

b. SNACPPU

Ce point est traité précédemment sous le point 11.(b)(i).

c. Fiducie J.H.-Stewart-Reid

C. Vallerand signale que deux postes d'administrateur sont vacants et que les candidatures seront examinées en juin.

d. Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

C. Vallerand indique qu'elle explorait différentes options possibles pour lancer un autre appel de fonds.

13. Questions diverses

L'ordre du jour de l'assemblée du Conseil est passé en revue. Les membres sont informés des points sur lesquels ils devront présenter un compte rendu à la prochaine assemblée.

14. Revue de la réunion**15. Éléments d'information**

Aucun élément d'information n'est à l'étude.